

## **NOTES DE LECTURE**

### **L'Algérie 50 ans après. Etat des savoirs en Sciences Sociales 1954-2004. N. BENGHABRIT-REMAOUN, M. HADDAB (Dir.), Oran, Editions CRASC, 2008**

L'ouvrage de 908 pages constitue une publication des Actes du symposium sur l'état des savoirs en sciences sociales et humaines, qui a été organisé au CRASC en 2004. Articulé autour de huit parties, il regroupe cinquante quatre communications dont l'objectif premier est de réaliser un état des lieux de la recherche en sciences sociales.

Peut-être faut-il admettre que tout compte rendu de cet ouvrage serait à la fois réducteur et frustrant. En effet comment rendre compte, en si peu de lignes, de cinquante années de recherche, toutes aussi intéressantes les unes que les autres ? Que les auteurs veuillent bien nous excuser s'il leur semble que nous n'ayons pas pu ou su leur accorder un espace nécessaire rendant compte de leurs résultats et conclusions !

« Anthropologie, Sociologie et Sciences sociales » est l'intitulé de la première partie comportant sept textes. Le premier texte, signé par Ali El Kenz, soulève la question de la recherche en sciences sociales menée dans les pays arabes ; recherche traversant apparemment de profondes transformations, dont les lignes de force sont analysées en lien avec les traditions accumulées par les grandes universités de ces pays. Dans le second texte, l'anthropologie, qualifiée tour à tour de marginalisée, d'implicite et de pratiquée, est questionnée par Claudine Chaulet, à travers une approche comparée avec la sociologie, avant d'être assimilée sémantiquement à la compréhension du système d'emprunts matériels et culturels, dans lequel les algériens cherchent à établir leur vie en lui trouvant un sens. La contribution de Mohamed Brahim Salhi met en avant les caractéristiques fondamentales de l'anthropologie en général et religieuse en particulier, soulignant in fine la nécessité de former en urgence des chercheurs dans ce champ de pratique, que Omar Lardjane aborde à travers deux moments : le début des années 1970 et le début des années 1980. La question qui se pose aujourd'hui affirme l'auteur n'est pas tant celle du paradigme mais plutôt celle des conditions culturelles, que supposent et requièrent les sciences sociales. S'interrogeant sur l'état actuel des sciences sociales, Mustapha Haddab aboutit, au terme de son analyse, à une conclusion similaire, considérant que les bilans quantitatifs des recherches à un moment donné ne suffisent pas, sans analyse des conditions de leur production. Nadir Marouf, s'intéressant à l'Algérie

après-guerre, nous propose une approche des différentes lectures faites par les sciences sociales. L'auteur conclue sur la nécessaire multidisciplinarité dans la recherche en sciences sociales. Khadidja Adel et Ferial Abbès clôturent cette première partie avec un texte portant sur les thèses et mémoires de magistère soutenus à l'université Mentouri de Constantine, entre 1979 et 2004 et dont les thématiques récurrentes semblent tourner autour de la condition ouvrière, du travail, du système industriel, de la famille, de l'éducation, de l'enseignement et de la délinquance.

Portant sur l'Histoire, la mémoire et le patrimoine archéologique, la seconde partie constitue un ensemble de huit contributions débutant par celle de Hassan Remaoun qui consacre sa réflexion à l'Etat national et sa mémoire. S'intéressant particulièrement à l'histoire, il analyse le contexte de sa mise en place institutionnelle et termine par déterminer ses effets aussi bien sur la production historiographique que sur l'enseignement. Abordant la politique de conservation du document écrit, Fouad Soufi ouvre le débat sur la patrimonialisation des archives nationales. Il s'agit désormais, dit-il, de concilier l'objectif de prise en charge des intérêts et besoins documentaires de l'Etat et de la Société. Nous conviendrons certainement avec lui que les traces de l'histoire, qui s'écrit aujourd'hui, doivent être préservées pour les générations futures. Dans le même ordre d'idées, Ouanassa Tengour, aborde les rapports entre histoire et mémoires plurielles, à travers la question de savoir comment participer à l'écriture de l'histoire et son renouvellement, si l'accès aux sources n'est pas toujours permis. Quel devenir attend l'archéologie musulmane, s'interroge Abderrahmane Khelifa, à l'issue d'un bilan de la recherche réalisée dans ce domaine pour la période 1962-2004 ; devenir devant être nécessairement perçu, conclue-t-il, à travers des recherches pluridisciplinaires d'onomastique, de linguistique et d'anthropologie culturelle. Toujours à propos de l'archéologie, mais antique cette fois-ci, la contribution de Nacéra Benseddik montre son état actuel de décrépitude. En Algérie, affirme-telle, « l'investigation archéologique est paralysée par le tout idéologique, la médiocrité, la bureaucratie et le misérabilisme. » S'agissant des musées d'Algérie, Sabah Ferdi aboutit à des conclusions similaires. Son texte, consacré à un bilan de la politique muséologique menée dans le pays, décrit la situation dans laquelle se trouvent 43 musées recensés, entre autres : inadéquation des édifices, manque de formation du personnel, absence de sécurité matérielle des collections. L'avant dernier texte de cette partie se veut être une approche historique des villes d'Oran et d'Alger dans la production littéraire de Miguel de Cervantès, par Ahmed Abi-Ayad et le dernier texte nous livre

quelques éléments de l'historiographie espagnole moderne sur l'Algérie ottomane.

La troisième partie de cet ouvrage est consacrée à six contributions dont le contenu essentiel porte sur la question de la citoyenneté et du mouvement associatif. La nation et l'Etat sont au centre de la problématique développée par Hamid Aït Amara qui explique que la nation ne peut être réduite au communautarisme ethnique, linguistique et/ou religieux tandis que certains problèmes du nationalisme algérien sont décryptés par Mohamed Lakhdar Maougal, d'un entretien mené avec Saïd-Nacer Boudiaf, ancien maquisard et chercheur en histoire. L'auteur montre comment la question de la centralité et de la collégialité a été au centre du processus de formation d'une part et de dépérissement d'autre part du mouvement national algérien. La question de la jeunesse est abordée dans deux textes consécutifs, celui de Djillali Sari portant sur les révoltes de cette tranche d'âge et celui de Ahmed Boukabous consacré aux organisations de jeunes. Enfin, le mouvement associatif se trouve au centre des réflexions de Arab Izarouken d'un côté et de Djamel Boulequier d'un autre côté. Le premier, à partir d'une expérience récente, issue d'un programme d'appui de l'Union européenne, met en exergue le dynamisme inégal existant à travers les régions du pays tandis que le second revenant sur la période coloniale traite de l'associationnisme sportif, dans le domaine hippique à Constantine, le considérant comme un passage obligé pour l'accès à la prise de parole politique.

« Géographie, monde rural et Migrations » constituent l'intitulé de la quatrième partie introduite par André Prenant et Bouziane Semmoud dont la contribution consiste en une analyse des rapports entre l'évolution de la réalité géographique de l'Algérie et celle de son appréhension par la recherche. De la géographie en lien avec le monde rural à l'agriculture, Omar Bessaoud essaie de dégager un certain nombre de remarques concernant les structures agraires et économiques de nos campagnes. La territorialité est convoquée par Nadia Messaci à travers l'appropriation de la vallée de la Soumam et la reformulation du rapport montagne/vallée. Des préoccupations relativement similaires se retrouvent dans le texte de Jacques Fontaine et Yaël Kouzmine abordant les infrastructures et les migrations au Sahara algérien ; migrations interpellées différemment par Catherine Lloyd, dans le contexte des algériens en France et leurs rapports avec leur pays d'origine. Cette partie s'achève par les contributions de Abed Bendjelid traitant de la géographie et de l'aménagement de 1962 à 2004 et de Hosni Boukerzaza soulevant la question de savoir comment la géographie rurale a accompagné les évolutions territoriales dans le Nord-Est algérien.

Quatre textes composent la cinquième partie dont le contenu gravite autour de l'urbanisme et de l'architecture. Madani Safar-Zitoun pose la question de la sociologie urbaine tandis que Khadidja Hammouda-Kalloum se demande si la dichotomie urbain/rural est toujours d'actualité. Ammara Bekkouche invite le lecteur à s'interroger sur le devenir de la production architecturale des dernières décennies. A cet effet les œuvres de Abderrahmane Bouchama, d'André Ravéreau, de Jean-Jacques Deluz et de Fernand Pouillon sont convoquées et leurs positions caractérisées. Dans le même domaine et pour clore cette cinquième partie, Zoulikha Boumaza recense pour nous les thèmes de recherche des mémoires de magistère et thèses de doctorats en architecture préparés et/ou soutenus à l'université de Constantine.

La sixième partie de l'ouvrage rassemble cinq contributions consacrées à la famille et à l'enfance. Khadidja Adel nous fait part d'un certain nombre de recherches sur la famille, auxquelles elle a participé, déclinant leurs axes et présentant leurs résultats et conclusions. « Les représentations et attentes des familles en matière de préscolarisation des enfants » constituent le thème abordé par l'équipe de Nouria Benghabrit-Remaoun. La contribution de Badra Moutassem-Mimouni est consacrée à un état des lieux des recherches menées dans le domaine de la prise en charge des enfants nés hors mariage. Dans le même ordre d'idées Yamina Rahou, s'appuyant sur des données chiffrées, montre les dégâts causés par l'absence de responsabilité des pères géniteurs ainsi que par l'interdiction de l'adoption. De nouveau Badra Moutassem-Mimouni, mais cette fois avec son équipe, soulève la problématique du « passage à l'acte suicidaire et à l'affirmation de soi. »

La socialisation est encore présente dans la septième partie, et ce, à travers l'école et l'éducation au centre de cinq contributions. Dans *Ecole, langue et identité*, Nouria Benghabrit-Remaoun se penche sur le contenu et la méthode des enseignements et recherches en sociologie de l'éducation tandis que Mahmoud Ariba se préoccupe de l'état des savoirs et du devenir des sciences de l'éducation en Algérie. Il invite le lecteur à revisiter le contexte dans lequel ces sciences se sont constituées en discipline ou ensemble pluridisciplinaire avec des approches méthodologiques et des objectifs précis. Habib Ghouali pense à une école pour le XXI<sup>e</sup> siècle, et pose la question de savoir si l'institution scolaire pourra s'assurer une position-clé en participant activement à la préservation de ses valeurs propres et à la promotion des valeurs universelles quand Amina Ykhlef, partant d'un constat construit autour de la chose scolaire appelle à une politique de décentralisation: de la gestion des programmes d'enseignement et de formation et de

l'aménagement des rythmes scolaires. Pour clore cette partie, Nadia El Ghers et Hassiba Chérifi, à partir d'une enquête par questionnaire, auprès d'enseignants et d'étudiants, concluent au dysfonctionnement de la relation pédagogique à l'université.

Nous voici arrivés à la dernière partie, avec ses huit textes réunis autour de la culture, de la langue et de l'identité ! La question de la culture dans la société algérienne contemporaine est soulevée par Fanny Colonna dans un texte introductif à valeur rétrospective. Celles de la littérature et de la critique littéraire en Algérie avec leur rapport à la question identitaire sont abordées par Mohamed Daoud et Aïcha Kassoul. Si le premier, s'intéressant à la littérature romanesque de langue arabe en général souligne le retard de son émergence en Algérie, la seconde mettant en scène les diseurs de vérité accorde un intérêt à l'œuvre de Mouloud Mammeri en particulier. La question identitaire dans ses rapports à la langue est traitée enfin dans les trois dernières contributions. La situation linguistique de l'Algérie est au centre des préoccupations de Abderrazak Dourari qui déclare, au terme de son analyse, que le choix des grilles méthodologiques, prises au sens de taxonomies prêtes à l'emploi pourrait inférer des objets scientifiques en décalage par rapport aux faits réels. Farid Benramdane renforce notre conviction sur l'intérêt de la recherche en onomastique et Jean-Robert Henry revient sur le caractère mouvementé des relations franco-algériennes, qui n'est pas dit-il, une histoire close et limitée aux relations diplomatiques.

Au terme de ce compte rendu, dont la parcellisation n'a d'équivalent que notre frustration, nous pouvons affirmer que « rédiger ces quelques pages sur ce qui a été publié de l'état des savoirs en sciences sociales » n'était pas une mince affaire dont nous aurions pu nous acquitter en un tournemain.

**Aïcha BENAMAR**

**Milieux et Paysages du Sahara. Alain MOREL, Paris, Editions Ibis Press, 2009**

C'est un bien joli petit livre que publie Ibis Press dont on connaît la qualité des ouvrages (une bonne douzaine) que cet éditeur a consacrés au Sahara, et qui vient s'inscrire parmi ses précédentes publications traitant de l'environnement saharien, notamment *Fleurs du Sahara, Arbres et arbustes du Sahara*, et avec *Moissons du désert*, de l'utilisation ou de l'adaptation qu'en a faites l'homme : des ouvrages que se doit d'avoir dans sa poche tout visiteur avide de comprendre la spécificité des milieux désertiques.

Avec *Milieux et paysages du Sahara*, comme A. Morel le précise dès l'introduction, il s'agit d'« aborder le paysage de manière globale, comme étant l'expression de l'interface homme/nature ». On ne pouvait mieux annoncer ce qui fait la spécificité de chacun des chapitres de l'ouvrage qui s'enchaînent en un vocabulaire parfaitement intelligible au non-spécialiste (l'auteur est un géographe que sa spécialité, la morphologie, habitue à utiliser un vocabulaire parfois hermétique, ce dont il a parfaitement réussi à se démarquer). Félicitons donc l'auteur d'avoir su se mettre au niveau des lecteurs qui, tous, ont découvert (ou vont découvrir) qu'au Sahara le "nu topographique" (l'absence de sol, au sens où nous l'entendons sous climat tempéré ou tropical) incite à s'interroger sur le moindre détail du relief, ce qui explique d'ailleurs que « les perceptions physiques sont toujours fortes au désert ».

L'ouvrage débute par la description d'un itinéraire qui conduit du nord au sud du Sahara, intitulé *De Béchar à Agadez*, et reprend à quelques compléments près un "transect" faisant la trame d'un précédent ouvrage auquel l'auteur a participé, *La caravane*, classé dans la bibliographie (où son nom n'est pas cité, simplement compris parmi les auteurs sous le terme d'*alii...*). Le chapitre suivant, *Les roches racontent*, est une description du monde minéral et de ses composantes : 25 pages qui introduisent en bonne logique les deux chapitres qui suivent, *Un musée de formes*, *Les paysages du passé*. C'est l'occasion de souligner l'originalité des processus (érosion, accumulation) qui façonnent aujourd'hui, ou ont façonné – sous les climats les plus variés – les reliefs sahariens au cours de millénaires, voire de millions d'années, lui donnant une extrême diversité sous l'apparente uniformisation désertique. Une place particulière est accordée aux montagnes, ce qui ne surprend pas quand on sait que c'est dans l'une d'entre elles, l'Aïr (Niger), que l'auteur a effectué une grande partie de ses recherches, et dans la mesure où il s'agit de milieux plus humides, plus cléments, voire plus salubres, ce qui leur vaut d'être des "sanctuaires écologiques" où de surcroît (pour le chercheur) se situent certaines des réponses aux questions que l'on se pose en milieu proprement désertique, c'est-à-dire à leur pied – ainsi en est-il des flores résiduelles que ces milieux montagnards abritent. « *Monde idyllique, monde de l'extrême – ce qui est commun à toutes les montagnes du monde – mais qui se double ici de la luminosité des paysages, de l'attrait du soleil et de la sympathie des populations* ». L'auteur aurait pu en rester à ce constat, mais il a tenu, avec raison, à consacrer une vingtaine de pages aux bordures sahéliennes et maghrébines du désert : une manière de mieux cerner ce qui fait la spécificité des milieux sahariens et de prendre en considération les

processus de désertification actuellement à l'œuvre sur ces périphéries du Sahara, tout en mettant l'accent sur le fait que cette désertification est régionale côté nord, et zonale, donc beaucoup plus alarmante, côté sud, c'est-à-dire sur la frange sahélienne. Les dernières pages, en un chapitre intitulé *Paysages insolites* abordent les différentes formes d'exploitations minières depuis celle, traditionnelle, du sel, jusqu'aux plus récentes, celle de l'uranium, du pétrole, du fer, plus localement du lignite, qui sont à l'origine de paysages industriels : nous sommes en limite du sujet. Ce qui n'interdit pas à l'auteur de consacrer près d'une trentaine de pages à un ultime chapitre intitulé *Le Sahara et l'eau* : un chapitre qui se veut une conclusion et qui pourrait être une introduction à un autre ouvrage, celui-ci consacré à la mise en valeur du désert...

C'est dire la densité d'une information qui vient enrichir la collection voulue par l'éditeur. Un éditeur que l'on se doit de remercier d'avoir, avec la publication de 166 photographies et 22 cartes ou croquis, mis tant de soin à la réalisation matérielle de *Milieus et Paysages du Sahara*. Un ouvrage, je le redis, que tout candidat à la découverte du Sahara se devrait d'avoir dans sa poche.

**Jean BISSON**

**Les Algériens, la terreur d'Etat et la mémoire. James HOUSE et Neil Mc MASTER, Paris 1961, Paris, Tallandier, 2008, traduction de l'anglais par Christophe Jaquet**

Il faut d'abord saluer la rapidité de la traduction de cette importante recherche sur la manifestation du 17 octobre 1961 que le public francophone découvre avec plaisir.

Deux historiens anglais revisitent l'événement, procèdent à une vaste enquête ne négligeant aucun fond d'archive, pour essayer de comprendre le déchaînement de violence qui s'est abattu sur la manifestation que les Algériens organisent, à Paris, en pleine guerre. Ils s'interrogent aussi sur la mise entre parenthèses de cet événement, longtemps refoulé avant de ressurgir dans le discours mémoriel et le débat public.

Sans ignorer les apports des travaux précédents, ils s'en distinguent en renouvelant les approches, en portant non plus les interrogations critiques sur la seule manifestation du 17 octobre 1961 et les conséquences de la répression qui s'en est suivie mais sur « la terreur d'Etat » (de la République française) érigée comme pratique systématique pour écraser la guerre des nationalistes algériens. Pour comprendre les mécanismes de « la terreur d'Etat » il importe de ne pas perdre de vue les liens qui unissent la métropole et la colonie, et surtout la guerre de libération

algérienne commencée le 1<sup>o</sup> novembre 1954. Le nouveau contexte a comme conséquence inattendue, l'extension de la guerre au territoire français lui-même, qui a été rendue possible du fait de la présence d'une forte immigration de travailleurs algériens.

Pour venir à bout de l'insurrection algérienne dirigée par le FLN, la mobilisation de tous les moyens répressifs, accumulés au cours de l'expérience coloniale, est mise à profit. Le recours aux compétences d'un personnel rompu à la lutte anti-terroriste a permis le retour sur scène du préfet Maurice Papon par exemple.

Jim House et Neil MacMaster reviennent sur la carrière passée de Papon qui ne se limite pas au poste de secrétaire général de la préfecture de Bordeaux sous le régime de Vichy (mai 1942) et à celui de préfet à Paris (mars 1958). Entre ces deux dates, ils nous apprennent sa mutation en Algérie « avec la mission d'achever la pacification et la stabilisation du Constantinois », juste après les manifestations sanglantes du 8 mai 1945. Aucune des trois dernières études (Annie Rey-Goldzeigher/2002 et Jean Louis Planche /2006, Jean Pierre Peyroulou/2007) consacrées à ces événements ne fait référence à la présence de Papon en Algérie, à ce moment, tandis que Pierre René Gazagne (nommé secrétaire du gouvernement général en mars 1945) membre du « cercle de hauts fonctionnaires qui entretenaient d'étroites relations avec l'Algérie » dont Papon était proche, est largement cité.

Nous ne savons rien encore du rôle que Papon a pu jouer exactement, sauf que « les événements de Sétif de 1945 [...] fournirent au futur préfet de police non seulement un modèle de répression coloniale, mais aussi la démonstration que la censure, le déni officiel et le secret judiciaire permettaient aux forces de sécurité de se livrer à des assassinats à grande échelle en toute impunité » (p.60).

Il aura l'occasion de revenir une seconde fois à Constantine, comme préfet, durant les années 1949-1951, grâce à l'intervention du député René Meyer, puis une troisième fois, en pleine guerre d'Algérie, au mois de mai 1956, comme inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire (IGAME).

Celui qui devient préfet à Paris le 16 mars 1958, disposait par conséquent d'un atout double pour lutter contre les réseaux du FLN : il avait non seulement acquis « tous les ressorts de la guerre subversive » expérimentés à Constantine, mais il était conforté dans ses convictions idéologiques, nourries aux idées de l'extrême droite, analysées judicieusement par Jim House et Neil MacMaster.

Il n'eut aucune peine à mettre en place tout le dispositif répressif qui avait fait ses preuves en Algérie, tel le *Centre de Renseignement et*



d'action (CRA). Transposé à Paris à la fin de 1958, il devient le *Service de Coordination des Affaires Algériennes (SCAA)*. Une lecture attentive des archives de la préfecture de police de Paris révèle la concertation de plusieurs services quant à l'usage des « méthodes de contre insurrection ». Dans *la note sur la répression du terrorisme nord-africain* rédigée par Papon, et distribuée aux ministres de l'Intérieur, de la Justice et des Forces armées réunis le 23 août 1958, il expose ouvertement sa décision de recourir à des pratiques discriminatoires peu compatibles avec l'Etat de droit, d'où la nécessité de les « entourer de quelque discrétion ». Son vœu est largement exaucé par l'ordonnance du 7 octobre 1958 qui met en place outre *le SCAA*, *le Service d'Assistance technique/ SAT*, *la Force de Police auxiliaire/FPA* composée de Harkis et *le Centre d'identification de Vincennes/CIV*.

Avec l'aval de toutes les institutions françaises et à leur tête le nouveau président de la République le général de Gaulle, le préfet de Paris avait donc carte blanche pour agir. C'est ainsi que le transfert des « méthodes » consacrées en situation coloniale, impliquant - le quadrillage du territoire, le contrôle d'identité, la surveillance, l'internement, les descentes de nuit, la torture, la punition collective et la déportation - fut pratiqué à grande échelle en France, comme en Algérie.

Quand parut *La gangrène*<sup>1</sup> le 18 juin 1959, le scandale de la torture est récusé aisément par Papon qui le met sur le dos « d'une campagne de dénonciations calomnieuses ». La force du déni est à la mesure de l'autorité dont il jouit grâce au soutien du gouvernement et de nombreuses complicités.

Ce déploiement de l'action contre-terroriste a ébranlé sérieusement les groupes armés du FLN. Jim House et Neil MacMaster rappellent à juste titre les déchirements internes à l'organisation, déstabilisée par la rigueur de la répression.

Leur riposte a visé à éliminer sans distinction, policiers, harkis, gardiens de la paix et indicateurs ce qui a contribué à augmenter la tension dans les milieux policiers de Paris.

C'est dans cette atmosphère tendue que le couvre feu imposé aux Algériens est décidé par le conseil des ministres le 5 octobre 1961. La manifestation du 17 octobre 1961 a été organisée pour protester contre l'iniquité de cette mesure. On connaît la suite : le massacre de plusieurs dizaines de manifestants, l'interpellation de milliers d'Algériens parqués au Palais des Sports, au Parc des expositions, au Stade de Coubertin, au

---

<sup>1</sup> Ouvrage écrit par cinq Algériens qui témoignent des tortures pratiquées par la DST à Paris.

Centre d'identification de Vincennes, l'exécution de beaucoup dont le corps est jeté dans la Seine....

Diverses parties ont tenté en vain, d'alerter l'opinion publique comme Claude Bourdet, le député Eugène Claudius-Petit, le sénateur socialiste Gaston Deferre qui a demandé l'ouverture d'une commission d'enquête sur le drame du 17 octobre, le délégué à l'action sociale Michel Massenet, la secrétaire d'Etat aux affaires sociales algériennes Nafissa Sid Cara, sans omettre les témoignages accablants rapportés dans la déclaration anonyme d'*un groupe de policiers républicains*.

Papon et le ministre de l'Intérieur Roger Frey leur ont opposé habilement une fin de non recevoir, n'hésitant pas à poursuivre en diffamation les auteurs anonymes des textes ayant circulé dans les milieux de la police.

Quant à l'instruction judiciaire, elle était vouée à l'échec du fait que la préfecture exerçait son contrôle sur l'ouverture de toute enquête et qu'elle la classait invariablement comme dossier sans suite. Dans d'autres cas, on fit traîner le travail d'investigation interminablement, dans l'attente d'une amnistie que les Accords d'Evian ont confirmé le 19 mars 1962. Papon s'en sort, indemne.

Il est facile de comprendre alors le black-out qui a entouré la généralisation de cette terreur d'Etat avec la collusion de nombreux agents de la police, de la justice, de l'OAS, du FAAD. Mais on comprend moins « la marginalisation du massacre de Paris » par le GPRA et sa décision d'annuler la publication préparée par Marcel et Paulette Péju : « Les Algériens : le 17 octobre »<sup>2</sup>.

Par contre, la grève des détenus algériens, entamée le 1<sup>o</sup> novembre 1961 pour protester contre « le durcissement du régime pénitentiaire » fut largement médiatisée par le GPRA, sans doute malgré lui, en raison de la solidarité exprimée par Ahmed Ben Bella, Hocine Aït Ahmed et Mohamed Khider (internés au Château de Turquant) Mohamed Boudiaf et Rabah Bitat (internés à Fresnes), mais le motif essentiel visait leur libération pour participer aux négociations. D'où la poursuite de la grève de la faim par les cinq chefs du FLN, au delà du 20 novembre 1961, date de sa levée pour le reste des détenus algériens. Le retentissement de cette grève dans l'opinion internationale ne pouvait laisser insensible le GPRA, soucieux de préserver, au moins en apparence, « l'intérêt supérieur du pays ». En fait les rivalités internes pour le pouvoir étaient suffisamment aiguës pour détourner l'attention d'un grand mouvement social, porté

---

<sup>2</sup> L'ouvrage paraîtra sous le titre « *Ratonnades à Paris* », Paris, éditions François Maspéro, 1961.

par l'esprit d'indépendance. Il apparaît donc que les dirigeants de la Fédération de France sont également travaillés par les mêmes lignes de force qui opposent « l'Intérieur » à « l'Extérieur ». Les recherches à venir ne manqueront pas de mettre l'accent sur la complexité de cette histoire, une fois que « le silence des archives » sera levé.

Le paradoxe de l'occultation des massacres du 17 octobre 1961 incombe donc autant à la raison d'Etat de la France qu'à la raison d'Etat embryonnaire de l'Algérie, même si l'une et l'autre obéissent à des logiques différentes.

D'autres facteurs ont interféré dans l'effacement de la manifestation du 17 octobre 1961 de la mémoire collective. Ils sont l'œuvre de la gauche française soucieuse de donner corps à un large front antifasciste au détriment de la question de l'indépendance de l'Algérie. Rappelons que « les Algériens n'ont pas été associés à la manifestation du 8 février 1962 ». Et que la commémoration des huit victimes de Charonne a contribué à reléguer à l'arrière plan les massacres du 17 octobre 1961, au grand regret des groupes anticolonialistes qui avaient soutenu le combat du FLN. En filigrane, ce sont les attermoissements du PCF sur la question nationale algérienne qui restent à démêler.

Les lendemains de guerre sont souvent plus propices à l'oubli qu'au devoir de mémoire. Du côté algérien, l'Amicale des Algériens en France ne commence à commémorer le 17 octobre 1961 qu'à partir de 1968. Mais comment peut-on faire le deuil de telles souffrances dans un contexte fortement marqué par l'indifférence voire le racisme, sans faire la part des traumatismes liés non seulement à la guerre mais également à l'histoire de l'immigration en situation coloniale ?

Les hypothèses mises en évidence par Jim House et Neil MacMaster nous invitent à approfondir l'étude de la pluralité des mémoires inscrites à la fois, dans leur configuration originale et dans leur articulation aux différentes temporalités historiques.

Ils soulignent à juste titre, les limites exercées par la tyrannie du militantisme mémoriel, mettent en garde contre l'instrumentalisation du passé, invitent au renouvellement des approches à la faveur des débats interdisciplinaires ouverts par les perspectives que la réflexion sur le post-colonial est en mesure d'apporter à la recherche historique.

C'est pourquoi la lecture de *Paris 1961* nous laisse sur notre faim tant les questionnements se bousculent et appellent des réponses. Jim House et Neil MacMaster ont eu le mérite d'écrire non seulement un beau livre d'histoire mais d'ouvrir un grand chantier à des recherches futures.

**Ouanassa SIARI-TENGOUR**

## **La Folie des hauteurs, Pourquoi s'obstiner à construire des tours ? Thierry PAQUOT, Paris, Bourin Editeur, 2008**

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, le phénomène de l'américanisation des villes du monde prend de l'ampleur. La majorité des villes du monde rêvent au jour d'aujourd'hui de posséder des tours qu'elles construisent « n'importe où, n'importe comment. », pour ne reprendre que quelques propos du critique André Fermigier en 1972. En effet, le nombre de villes *tourées* a considérablement augmenté. Il s'agit de villes où les tours dominent dans le paysage urbain. Les villes détourées sont celles qui ne possèdent pas beaucoup de tours, et dont le *skyline* ne monte fortement en hauteur que rarement.

Evidemment, le phénomène des tours a ses partisans et ses détracteurs. T. Paquot cite F.L. Wright qui pense que la tour a généralement tendance à ignorer ses alentours. Cependant, il note aussi que beaucoup considèrent que le gratte-ciel est le symbole de la réussite, de la suprématie des pouvoirs politiques et économiques.

Avec la construction des tours destinées à divers usages, d'autres modes de transport s'imposent et deviennent même cruciaux tout en posant la question de leur entretien et l'importance de l'énergie qu'ils exigent pour leur bon fonctionnement : l'ascenseur et l'escalator. T. Paquot dresse un historique très pertinent de ces deux moyens de déplacement vertical.

Aussi, il reprend l'histoire courante des tours telle qu'elle a été relatée par la plupart des historiens de la ville et de l'architecture. A priori, la propagation des tours commence à prendre une dimension importante avec l'incendie de Chicago en 1871. T. Paquot précise que la reconstruction de cette ville a attiré plus d'un parmi les architectes très connus aujourd'hui : F.L. Wright, L.H. Sullivan, D. Burnham, W.B. Jenney dont on considère l'œuvre dans le domaine des tours comme pionnière, etc.

T. Paquot explore brièvement le cas de Paris. Il cite au passage Bertrand Delanoë qui soutient l'idée de la *tourisation* de la capitale en déclarant qu'il faut se libérer du tabou des hauteurs. Les pro-tours supportent cette idée sous prétexte que Paris a grandement besoin d'être modernisé. T. Paquot remarque cependant qu'il est facile de faire actuellement le tour des tours de Paris du fait qu'elles ne sont pas nombreuses.

Enfin, l'auteur parle sous forme de leçon, et dirions-nous même de rappel, de l'architecture et de l'urbanisme sans n'avoir aucunement la prétention de leur conférer des définitions définitives. Il remarque que l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme doit être revu et si

possible, impliquer leurs contenus l'un dans l'autre rejoignant par là nous semble-t-il une des positions fortes de Michel Ragon.

Nous pensons que cet ouvrage est assez bien placé dans les domaines de la critique architecturale et urbanistique, dans la mesure où il rappelle à nos architectes trop préoccupés du prestige personnel de leurs carrières que l'habitant de la ville n'est pas une chose et encore moins une machine. T. Paquot agit par l'écriture comme un objecteur, tout « en évitant la polémique », selon une stratégie plutôt partisane mais argumentée, car il n'hésite pas à chaque fois lorsque l'occasion se présente au cours de son écriture de rapporter son point de vue contre les tours et ce qu'elles génèrent comme pathologies environnementales et humaines, à sa préférence de vivre dans des villes plutôt proches de la nature, et ne pas couper l'homme de cette valeur essentielle qu'est la terre. Toutefois, comme il le note, faut-il arrêter le progrès qui va dans le sens de l'édification des tours ? Le gratte-ciel est globalement dans l'ère du temps, bien ancré en ce sens dans l'esprit des uns et des autres. Aussi, il est difficile de freiner les enjeux qu'il pose, surtout quand le pouvoir économique qu'accompagnent le désir et le besoin de dominer est confondu avec le pouvoir politique et son abus.

**Sidi Mohamed el Habib BENKOULA**



# Revue

De l'université Emir Abdelkader  
des sciences islamiques

Revue académique spécialisée  
dans les sciences Islamiques et Humaines

Ramadan 1429 - Septembre 2008

N°26

ISSN 1112 - 4040